

3 MISSIONS LOCALES DANS L'INDRE

47 points d'accueil, 47 salariés,
3 950 jeunes accompagnés



📍 Châteauroux

Mission locale de Châteauroux

24 rue Bourdillon,
36000 Châteauroux
02 54 07 70 00
mission.locale@chateauroux.org

26 permanences et relais

📍 Le Blanc

Mission locale Indre Sud

28 rue Grande,
36300 Le Blanc
02 54 37 27 27
ml.indre.sud@orange.fr

2 antennes
16 permanences et relais

📍 Issoudun

Mission locale de l'arrondissement d'Issoudun

Rue Georges Brassens,
36100 Issoudun
02 54 21 52 75
ml.issoudun@orange.fr

3 permanences et relais

Directeur de la publication: Pierre GARDA - Réalisation: SESE (Service Etude, Statistiques, Evaluation) | Publication: mars 2020 - www.goodby.fr



DIRECCTE INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DÉPARTEMENT DE L'INDRE | EN 2018

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



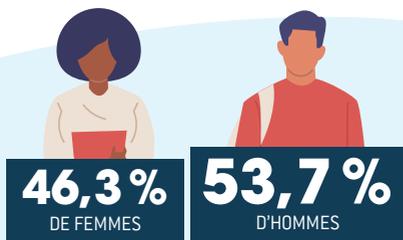
L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département de l'Indre

centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



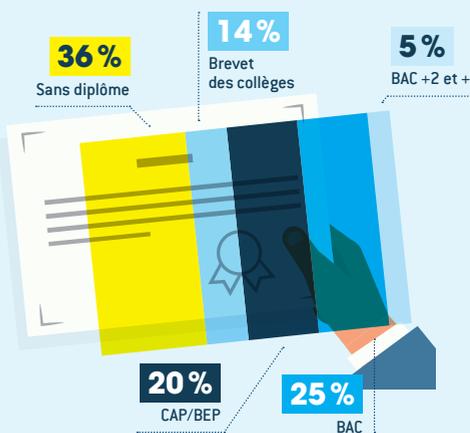
3 950 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DE L'INDRE EN 2018



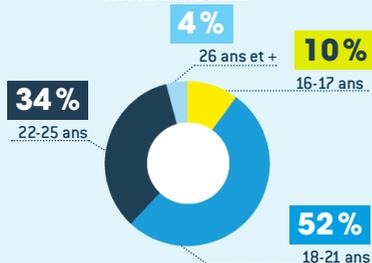
1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (50%)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



Plus d'1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



1 670 jeunes **nouvellement** accueillis en 2018



116 jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**



358 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2018

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

743 ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

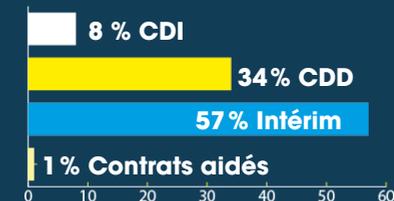
1 667 ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

490 ont accédé à une formation, dont 219 sont retournés en scolarité

463 sont entrés dans le cadre de la co-traitance entre missions locales et Pôle emploi

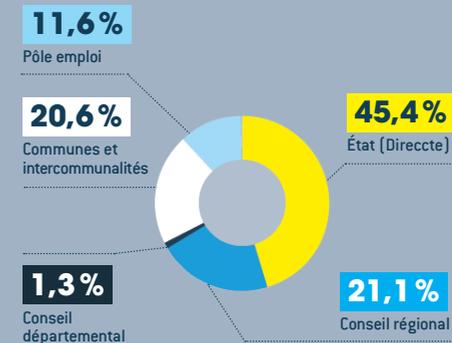
149 ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Au total, **3 619** contrats ont été signés



Le financement des missions locales dans le département de l'Indre

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.



46,4%

des jeunes accompagnés en 2018 résident en ZRR*, soit 1 832 jeunes.



Près des 2 tiers des jeunes résident en zone d'habitat prioritaire



14,9%

des jeunes accompagnés en 2018 résident en QPV*, soit 589 jeunes.

*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.